

INFRACO 1
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 150 rue Galliéni
92100 BOULOGNE- BILLANCOURT
954 082 350 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 19 DECEMBRE 2023

Le 19 Décembre, à 14 heures , Boulogne Billancourt ,

EDSM7 SAS, au capital de 58 262 394,00 € euros, dont le siège social est 150 rue Galliéni 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 839 122 082, représentée par Julien SANTINA, agissant en qualité de Président.

Associée unique et seule Présidente de la Société INFRACO1,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION
REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS AVANT IMMATRICULATION

Conformément aux dispositions de l'article L 210-6 du Code de commerce, l'Associée unique décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

DEUXIÈME DECISION
DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'Associée unique
EDSM 7

